



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme
et de l'aménagement

Affaire suivie par G.Bertrand Mapataud
Tél. 05 55 44 19 46

Mél :genevieve.bertrand-mapataud@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le

18 OCT. 2016

Extrait de l'avis de la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC)

Lors de sa réunion du 12 septembre 2016, la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a émis un avis favorable à la demande de création d'un magasin à dominante alimentaire et à l enseigne LIDL, présentée par la SNC LIDL dont le siège social est situé 35 rue Charles Peguy à Strasbourg, d'une surface de vente de 1 420 m² qui sera implanté 9 avenue René Coty à Bellac. Ce projet est réalisé dans le cadre du transfert avec agrandissement du magasin actuel d'une surface de vente de 804 m², sis au lieu-dit « Les Couchets » sur la même commune.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Directeur délégué,

Gérard JOUBERT